



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

violences antisémites

Question au Gouvernement n° 1653

Texte de la question

VIOLENCES ANTISÉMITES

M. le président. La parole est à M. Olivier Faure.

M. Olivier Faure. Un restaurant Bagelstein tagué de l'inscription « Juden » – « juifs » – comme aux temps sinistres de l'étoile jaune. L'effigie de Simone Veil, rescapée des camps de la mort, recouverte d'une croix gammée. La sépulture profanée d'Ilan Halimi, torturé et assassiné parce que juif. Trois jours, trois actes qu'ici personne ne peut accepter – et tant d'autres qui n'ont pas connu la même publicité...

Les chiffres, tout le monde les connaît désormais. En 2018, le nombre d'actes antisémites a connu une augmentation de 74 %. Ce matin, j'ai entendu le rabbin Delphine Horvilleur s'exprimer à la radio. Elle a raison : maintenant, il faut réagir. Réagir fortement. Réagir ensemble. Réagir durablement. Ne pas laisser l'antisémitisme se banaliser. Ne pas laisser l'histoire se répéter. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur plusieurs bancs des groupes GDR et FI.*)

L'antisémitisme, ce n'est pas l'affaire des Juifs, c'est l'affaire de toute la Nation ! C'est l'affaire de la gauche, de la droite, du centre, de ceux qui soutiennent le pouvoir comme de ceux qui le contestent. (*Mêmes mouvements.*) Il y a trente ans, nous manifestions dans les rues de France par centaines de milliers. Aujourd'hui, l'émotion ne se manifeste qu'au travers de quelques tweets... Pour les jeunes générations, nous devons continuer à dire non. Non, ce n'est pas la France ! Savez-vous qu'aujourd'hui, 51 % des lycéens ignorent jusqu'au sens du mot « shoah », et que 19 % des 18-34 ans ignorent l'existence même du génocide ? Nous devons agir !

Depuis ce matin, je suis en contact avec tous les responsables de partis. Tous veulent s'engager dans un appel commun. Nous avons besoin de mobilisations claires, massives, et d'actions durables pour éviter de retomber dans les travers de l'histoire – parce que c'est cela, la France.

Monsieur le Premier ministre, ici nous sommes tous prêts à combattre la haine sous toutes ses formes à vos côtés, et c'est ce message que notre hémicycle doit aujourd'hui faire entendre, c'est ce message qui nous est commun. Parce qu'ensemble, nous sommes la République ! (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, vous avez évoqué ces actes qui nous ont tous marqués et qui sont le symbole de cette déviance, de cette pourriture des esprits. À l'endroit même où Ilan Halimi a été jeté d'un RER et brûlé à 80 % par ses tortionnaires en 2006, un individu a trouvé amusant de couper les deux arbres qui avaient été plantés par les élus afin de lui rendre hommage. Je me suis rendu à Sainte-Geneviève-des-Bois hier soir, et j'ai ressenti la forte émotion qui régnait sur place – une émotion

française, une émotion républicaine.

Vous êtes responsable d'un parti politique qui a toujours combattu l'antisémitisme et le racisme, mais qui a également toujours défendu la laïcité, qui n'est rien d'autre que la défense de toutes les religions. Même si on peut constater cette année une stabilisation du nombre des actes racistes et des violations des lieux de culte catholiques, aucun de ces actes n'est acceptable. Vous avez souligné l'aggravation spectaculaire des actes antisémites, contre lesquels nous devons nous mobiliser. Pour cela, vous avez invité l'ensemble des partis politiques à prendre part à une manifestation politique. Si je ne me prononcerai pas sur ce point, je tiens à vous faire part de mon soutien à cette démarche.

En tant que ministre de l'intérieur, il m'appartient que nous luttons systématiquement, méthodiquement et avec la plus grande énergie contre les violences à caractère raciste ou antisémite, à commencer par les propos haineux exprimés sur internet, où la parole s'est tellement libérée que nous devons désormais agir de façon automatique, en simplifiant les procédures de signalement. Il faut que, au maximum vingt-quatre heures après un signalement, tout propos injurieux antisémite soit effacé, et nous avons prévu des sanctions financières plus dissuasives destinées à s'appliquer aux opérateurs qui ne feraient pas le nécessaire.

Nous devons aller encore plus loin dans ce domaine, en simplifiant la procédure judiciaire afin qu'aucun acte ne reste impuni. Pour cela, tous les actes subis doivent faire l'objet d'une plainte, que nous instruirons avec la plus grande célérité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et SOC.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Faure](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (11^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1653

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 février 2019](#)